



PREFECTURE DE LA GUADELOUPE

Courrier  
Arrivé  
Le : **28 OCT. 2016**

Loi 82.213 du 2.3.02

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 27 SEPTEMBRE 2016**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Date de la convocation	21/09/2016
Nombre de conseillers	
En exercice :	29
Présents :	26
Absents :	03
Dont Procuration :	02
Vote à l'unanimité	
Pour :	28
Contre :	00
Abstentions :	00

L'An Deux Mil Seize, le mardi 27 septembre, à dix-huit heures et trente minutes (18H30), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 5<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 21 septembre 2016.

**PRESENTS** : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1<sup>er</sup> Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RENIER Renaud (3<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6<sup>ème</sup> Adjointe) – M. RENIER Philippe (7<sup>ème</sup> Adjoint) – Mme HATILIP ROCH Germaine (8<sup>ème</sup> Adjointe) – M. BARTHEL Léonard – M. JERSIER Claude – Mme SAINTE-LUCE Ninette – M. LAROCHELLE Louis – M. CHAIBRIANT Michel – Mme DEGLAS Louisiane – Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – Mme FAVORINUS Justina – M. NOËL Jean-Philippe – M. EDAU François – Mme BARTHEL Annick – M. JULAN José – Mme MACHARES Chantal – M. LIBER Jean-Luc – M. FAUSTA Jimmy .....(26)

**REPRÉSENTÉS** : M. FRANCISQUE Jean-Louis (ayant donné procuration à Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène) – Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à M. MAGLOIRE Claude).....(2)

**ABSENTE** : Mme CHRISTOPHE Laurence.....(1)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris au sein du conseil, Madame Gilberte EUGENIE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**04**

**DESIGNATION DE NOUVEAUX DELEGUES  
 DU CONSEIL MUNICIPAL POUR REPRESENTER LA COMMUNE  
 AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 DE L'OFFICE DE TOURISME DE TROIS-RIVIERES**

**DISPOSITIF DÉCISIONNEL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Considérant** la nécessité de renouveler un membre du conseil municipal devant siéger au conseil d'administration de l'Office de Tourisme, suite à la démission d'un Conseiller Municipal modifiant le tableau préalablement dressé ;
- Vu la proposition de Madame le Maire portant sur la désignation de représentant de cette structure ;

**Le Conseil Municipal**  
Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

**Article 1 :**

Désigne comme membres pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de Trois-Rivières :

- Mme Laurence LAROCHELLE
- Mme Annick BARTHEL

.../...

.../...

**Article 2 :**

**Charge** Madame le Maire d'exécuter la présente délibération qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.*

*Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.*

Certifié exécutoire, compte tenu de  
La transmission en Préfecture le

**28 OCT. 2016**

La publication et/ou la notification  
le

**03 NOV. 2016**

